

# Création ou réhabilitation d'assainissement

Une demande de création ou de réhabilitation d'une installation d'assainissement à retourner au service SPANC.

Indique un champ requis

## Dossier ANC

Commune

N° dossier

## Demandeur

Prénom

Nom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

## Projet

### Nature du projet

- Construction neuve faisant l'objet d'un permis de construire
- Réhabilitation

Numéro d'enregistrement de la demande PC

Date d'enregistrement du PC

### Le terrain est-il inclus dans un périmètre de protection d'un captage d'eau

?

- Oui
- Non

Adresse du terrain

Code postal du terrain

Commune du terrain

Références cadastrales :

Section

Parcelle(s)

## Caractéristiques de

### l'habitation

#### Type d'habitation

- Habitation individuelle  
(principale ou secondaire)
- Autres  
(restaurant, camping...)

#### Résidence

- Principale
- Secondaire

Nombre d'utilisateurs permanents

Nombre de chambres

Nombre de pièces

Type d'activités

Capacité d'accueil

**Evacuation d'eau prévue en sous-sol**

- Oui
- Non

**Mode d'alimentation en eau**

**potable**

- adduction publique
- alimentation privée

**Dispositif de pré-traitement des eaux**

**usées**

- Bac à graisse
- Fosse septique (réhabilitation)
- Fosse toutes eaux

**Bac à graisse**

**Type d'eaux collectées**

- Eaux de cuisine
- Eaux de salles de bain
- Eaux de buanderie  
(machine à laver, sèche-linge...)

Volume

**Fosse septique**

**(réhabilitation)**

**Type d'eaux collectées**

- Eaux vannes

Volume

**Fosse toutes**

**eaux**

**Type d'eaux collectées**

- Eaux de cuisine brutes
- Eaux de cuisine prétraitées
- Eaux de salle de bain brutes
- Eaux de salle de bain prétraitées
- Eaux de buanderie brutes
- Eaux de buanderie prétraitées
- Eaux vannes

Volume

Volume du pré-filtre indépendant

**Compléments**

## Compléments

- Pré-filtre  
(fortement recommandé)
- La ventilation primaire
- La ventilation secondaire  
au-dessus des locaux d'habitation.
- Poste de relevage

## Pré-filtre

- Intégré à la fosse
- Indépendant

Diamètre de la ventilation primaire

Diamètre de la ventilation secondaire

## Un extracteur de gaz (statique ou éolien) est-il prévu

?

- Oui
- Non

## Dispositif de traitement des eaux usées permettant l'épuration et l'évacuation des eaux prétraitées

**Les eaux ménagères (cuisine & salle de bain) et les eaux vannes (WC) sont-elles traitées ensemble ?**

- Oui
- Non

## Dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation par le sol

- Tranchées d'épandage
- Filtre à sable vertical non drainé

## Tranchées d'épandage

- épandage sur terrain plat
- épandage sur sol en pente (>5%)

Linéaire global

Nombre de tranchées

Longueur unitaire des tranchées

Longueur

Largeur

Surface

Caractéristique du sable

## Dispositifs assurant l'épuration des eaux usées

- Filtre à sable vertical drainé
- Autres dispositif

Longueur

Largeur

Surface

Exutoire

Préciser le dispositif d'épuration des eaux usées

Précisez le N° d'agrément

Capacité

## Caractéristiques du terrain et de l'environnement

### Terrain

Superficie totale du terrain

Type d'occupation du terrain

(pré, friche, culture, surface revêtue, bois, pelouse...)

### Pente générale du terrain

- 2 %
- 2 à 8 %
- 8 à 15 %
- > 15 %

### Eaux

#### souterraines

#### Nappe d'eau souterraine à moins de 1 mètre de profondeur

- Oui
- Non

#### Présence de puits, sources ou captages dans un rayon de moins de 35 mètres du système de traitement

- Oui
- Non

#### Destiné à la consommation humaine

?

- Oui
- Non

Distance par rapport au dispositif de traitement

### Eaux pluviales

#### Destination des eaux pluviales

- Réseaux de surface  
(fossé, caniveaux...)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention  
(cuve, mare)
- Autre

(rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.)

Précision de la destination des eaux pluviales

## Les études de terrain

### Une étude de sol a-t-elle été réalisée

?

- Oui
- Non

### Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif a-t-elle été réalisée ?

- Oui
- Non

## Description du sol

Nature du sol

En matière d'assainissement non collectif, le choix de la filière de traitement à mettre en place est fonction de l'aptitude du sol à recevoir et évacuer les eaux usées. Les éléments à observer sont : structure du sol en place, hydromorphie, topographie et perméabilité du sol. L'étude proposée ci-dessous vous permettra de découvrir votre sol.

Vous pouvez ainsi creuser 1 à 3 trou(s) dans la zone où vous souhaitez implanter votre assainissement, de 40x40 cm de côté et de 50 à 70 cm de profondeur. Au cours de cette phase, décrivez votre sol, indiquez par exemple la couleur de la terre, notez la présence éventuelle de tâches de couleur rouille, de bande noire entre deux couleurs, l'aspect argileux ou sableux, etc...

## Test de perméabilité simplifié

Date de réalisation des tests

### Conditions météo des 2 derniers jours

- Sec
- Humide
- Pluie
- Forte pluie

### Végétation dominante

- Jonc
- Bruyère
- Autre

Préciser la végétation

### Ruisseau ou étang proche

- Oui
- Non

### Affleurement de roche

- Oui
- Non

## Principe

Les trous réalisés précédemment sont à remplir d'eau claire afin de mesurer la vitesse à laquelle le sol absorbe l'eau. Il est nécessaire pour cela de rejouter de l'eau dans le trou aussi souvent que nécessaire afin de maintenir le niveau à plus de 20 cm au-dessus du fond pendant 4 heures.

Rajouter ensuite 10 litres d'eau et noter le temps d'infiltration de ces 10 litres.

### Choix de la filière

Pour une durée d'infiltration de :

- 0 à 10 minutes : envisager un lit filtrant non drainé
- 10 minutes à 2 heures : l'épandage souterrain peut être envisagé, tranchées filtrantes.
- Supérieure à 2 heures : envisager un lit filtrant drainé, l'épandage souterrain ne pouvant être réalisé.

Temps d'infiltration - Test 1

Temps d'infiltration - Test 2

Temps d'infiltration - Test 3

### Pièces à fournir

Permis de construire

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

Copie du rapport d'étude de sol

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

No file selected

Copie du rapport d'étude de définition de la filière d'assainissement

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

No file selected

Plan de situation

Carte IGN 1/25000

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

No file selected

Plan de masse

a- l'emplacement du pré-traitement (fosse toutes eaux, pré-filtre, bac dégraisseur, regard de contrôle), et la distance par rapport à votre habitation,

b- l'emplacement de la ventilation de votre fosse,

c- le tracé des canalisations évacuant les eaux usées de l'habitation, et le tracé exact des voies d'accès au garage - parking,

d- la topographie du terrain, en indiquant par une flèche, la pente générale,

e- l'emplacement du traitement (tranchées, filtre à sable...) en notant les distances par rapport à votre habitation, aux limites séparatives de propriétés,

f- les arbres et la végétation, les surfaces imperméables,

g- les bâtiments annexes ou en projet (garages, piscines), l'utilisation d'un chauffage de type « géothermie ».

h- indiquez nous l'éventuelle présence de puits dans un rayon de 35 mètres, mesurez cette distance

à partir de votre système d'infiltration,

i- la présence de mare, étang, zone humide, fossé,

Un nombre illimité de fichiers peuvent être transférés dans ce champ.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

No file selected

Profil hydraulique de la filière indiquant les côtes par rapport au terrain naturel et fini

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

Si vous faites appel à un bureau d'études privé, la copie du rapport

No file selected

1 seul fichier.

Limité à 4 Mo.

Types autorisés : gif, jpg, jpeg, png, pdf, doc, docx, odt.

Le pétitionnaire s'engage

- à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable ;
- à avertir le SPANC ou sa mairie 48H minimum avant le début des travaux ;
- à ne recouvrir l'installation qu'après avis du SPANC sur sa conformité. Le non-respect de cette disposition expose le pétitionnaire à la non délivrance du certificat de conformité pour son installation d'assainissement non collectif ;
- à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé ;
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)